Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024 52LO

ID: 089-218902427-20241211-202433111203-DE

## Nombre de conseillers

## Département de l'Yonne

En exercice: 13

Commune de MALIGNY

Présents: 11

Votants: 13

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 3 décembre 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. GAUTHIER Damien, Maire,

Etaient présents: Mrs TURCIN François, SAVARY Olivier, SODOYER Philippe, RATTE Xavier (adjoints), DI-BLAS Bruno, LAROCHE Pierrick, NOLET Luc, ZAROS Bruno, VILLEDIEU Yannick, Mme SEGAULT Sylvie,

Etaient absentes: Mme SEGUINOT Emilie (pouvoir donné à M. VILLEDIEU Yannick); Mme DA SILVA PINHO Lucia (pouvoir donné à M. TURCIN François)

Secrétaire de séance : M. VILLEDIEU Yannick

n° 2024-33/11.12-03

Désignation de représentants de la commune au sein de la commission logistique et patrimoine auprès de la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, afin de répondre aux nouveaux enjeux d'organisation et de gestion du patrimoine de la Communauté de Communes, a été créée une nouvelle commission dénommée « commission logistique et patrimoine ». Cette création a pour but de développer et coordonner, par exemple, les actions relatives aux investissements de la Communauté de Communes, dont l'optimisation du parc roulant et les investissements en multimédia et informatique. Les missions de cette commission incluent le suivi et la mise en œuvre des projets liés aux infrastructures, aux équipements, ainsi qu'aux actions de maintenance et d'amélioration des bâtiments. Elle intégrera les principes de durabilité et d'optimisation des ressources dans l'ensemble de ses actions. Les

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

ID: 089-218902427-20241211-202433111203-DE

communes membres de la Communauté de Communes sont invitées à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de cette commission.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de désigner M. SODOYER Philippe en tant que représentant titulaire et M. RATTE Xavier en tant que représentant suppléant de la commune de MALIGNY au sein de la commission logistique et patrimoine au sein de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Fait à MALIGNY, le 12 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,

M. VILLEDIEU Yannick.

Le Maire

M. GAUTHIER Damien,